

Formation

## « Opérateur usinage CNC »



Avec l'ADEM, orientez votre carrière vers le monde de l'usinage et apprenez à maîtriser les machines-outils à commande numérique !

Cette formation, destinée aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM, a été conçue à la demande du secteur de la transformation des métaux et offre donc de réelles opportunités d'embauche.

## Contenu de la formation

### • Formation théorique

#### > Calcul professionnel

- les fractions
- les racines et les puissances
- transformer les équations et formules
- utiliser les unités appropriées pour représenter les grandeurs
- calculer l'aire et le volume de figures géométriques simples

#### > Dessin professionnel

- introduction dans la communication technique
- utiliser correctement les équipements de travail

- utiliser les normes, échelles, différents types de ligne, les formats papier, l'écriture standardisée, le cartouche de plan
- dessiner et lire des dessins techniques simples à projections orthogonales
- représenter des plans inclinés

### • Ateliers

- > programmation sur Autodesk INVENTOR
- > tour conventionnel et numérique
- > fraisage conventionnel et numérique
- > utiliser une rectifieuse

### • Stage auprès d'une entreprise partenaire

## Exigences requises

#### Diplôme :

12<sup>ème</sup> secondaire générale

#### Langues exigées :

bonne compréhension du français écrit et parlé, niveau C1 ;  
toute autre langue constitue un avantage

#### Autres :

- de préférence, disposer déjà d'un bagage technique de base
- avoir un esprit logique et travailler avec méthode
- être motivé, intéressé et persévérant
- accepter la possibilité d'un travail posté
- être flexible et mobile (permis & voiture)
- passer avec succès la sélection
- avis médical positif

 DURÉE	6 mois (5 mois de formation théorique + 1 mois de stage pratique en entreprise)
 LIEU DE LA FORMATION	CNFPC Esch-Alzette et au sein d'une entreprise
 INTÉRESSÉ ?	Veuillez contacter l'ADEM : <a href="mailto:employeur-industrie@adem.etat.lu">employeur-industrie@adem.etat.lu</a> ou parlez-en à votre conseiller référent

